

été
2022

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Début des travaux de la ligne 5 dans le centre-ville.
Partager la ville pour tous.



Le 27 juin 2022 démarrent les travaux de la ligne 5 du tramway dans le secteur de l'avenue Clemenceau attendus depuis 2017. **L'arrivée du tram entraîne la fermeture au trafic de transit de cet axe majeur de la ville et nous oblige à revoir le plan de circulation.**

Par ailleurs la dynamique économique et démographique de notre territoire occasionne une arrivée massive de nouveaux véhicules chaque année (plus 6000 immatriculations par an). Or, notre ville n'est pas adaptée à une telle circulation.

Enfin **l'urgence climatique nous impose de réduire massivement nos émissions de CO2 et nous devons lutter contre la pollution** qui occasionne près de 40 000 décès en France par an.

Nous devons agir. **Le choix de Montpellier c'est de mener un projet global de transition écologique et solidaire. Un projet qui s'articule autour d'une ambitieuse stratégie mobilités 2025** avec notamment l'aménagement de la ligne 5 du tram, l'extension de la ligne 1, 5 lignes de bustram et un réseau express vélo de 235 km. Un projet qui permet à chacun de se déplacer mieux et autrement, quels que soient ses revenus, avec la mise en œuvre progressive de la gratuité des transports en commun qui est une réponse concrète et immédiate à l'urgence écologique et sociale.

Le nouveau plan de circulation de Montpellier s'inscrit pleinement

dans ces objectifs. **Il vise à mieux partager l'espace urbain au profit notamment des transports en commun et des mobilités actives** (marche, vélo) mais aussi à proposer à chacun une ville plus conviviale, moins polluée, plus apaisée, une ville « à hauteur d'enfant ». C'est également pour cela que nous élargissons le centre-ville piéton vers ses faubourgs pour constituer un grand cœur de métropole toujours plus attractif.

Si le trafic de transit n'a plus sa place dans notre cœur de ville, l'accès aux parkings et la desserte du centre-ville seront facilités pour servir son dynamisme économique. Ce nouveau plan de circulation va se mettre en œuvre progressivement au fur et à mesure des travaux menés, notamment pour les futures lignes de tramway et bustram, mais aussi dans le cadre des démarches « quartiers apaisés » que nous menons en concertation avec les habitants.



Michaël DELAFOSSÉ
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



Julie FRÈCHE
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée au Transport et aux Mobilités actives

PERSPECTIVE DE L'AVENUE CLEMENCEAU EN 2025.
Elle ne pourra plus accueillir la circulation de transit à partir du 27 juin 2022, dès le début des travaux de la ligne 5 du tramway au centre-ville.



Montpellier
Méditerranée
Métropole



MONTPELLIER CHANGE POUR VOUS

Pourquoi un nouveau plan de circulation ?

Le plan de circulation se mettra progressivement en place. Voici **les grands principes** qui guident cette refonte.

- **Sortir le trafic de transit du centre-ville** pour améliorer la qualité de vie et progressivement dans les cœurs de quartier.
- **Mettre fin au trafic de transit dans le tunnel de la Comédie** pour éviter que la circulation qui empruntait l'avenue Clemenceau (10 000 véhicules/jour) asphyxie les petites rues du quartier (exemples : rue Adam de Craponne, rue de la Raffinerie, avenue de Maurin, rue Catalan, rue du Grand Saint-Jean...). Montpellier est la dernière grande ville de France traversée en son centre.
- **Organiser la circulation entre les quartiers sur les boulevards de ceinture** pour les usagers de la ville (av. Justice de Castelnau, Marès, Recambale, Vanières, Pavelet...) **et la circulation de transit sur les contournements** pour les usagers venant de l'extérieur (M132, M65, av. des Moulins, bd Lamour...).
- **Adapter le fonctionnement de la ville à l'arrivée de la ligne 5 du tramway** et des

cinq lignes de bustram, bus à haut niveau de service avec des voies réservées.

- **Adapter les rues nécessaires à l'arrivée du réseau express vélo** « Vélolignes Montpelliéraines » (235 km à terme).
- **Élargir le centre-ville piéton** vers ses faubourgs pour un grand cœur de métropole.
- **Faciliter la desserte locale, les livraisons, l'accès aux commerces et aux parkings de centre-ville** en les rendant plus lisibles et avec des voies qui ne seront plus encombrées par le trafic de transit.
- **Aller vers une ville apaisée, plus conviviale, à hauteur d'enfant** où ceux-ci peuvent se rendre à l'école à pied ou à vélo et où chacun retrouve le plaisir de se balader.
- **Aménager les grands contournements qui arrivent enfin :**
 - Le LIEN (Liaison Intercommunale d'Évitement Nord) entre St-Gely-du-Fesc et l'A750 réalisé par le Département de l'Hérault. Mise en service en 2024/2025.

- LE COM (Contournement Ouest de Montpellier) entre l'A750/N109 et l'A709 qui était attendu depuis 1990 et dont le Premier Ministre Jean Castex a annoncé la réalisation sans argent public. Mise en service en 2028.
- La DEM (Déviation Est de Montpellier) entre le boulevard Philippe Lamour et l'A709 qui sera réalisée par le Département de l'Hérault.

Les chiffres de la circulation de transit

(avant le 27 juin 2022)

Tunnel Comédie
11 000 véhicules/jour

Rue Saint Louis
7 000 Véhicules/jour

Avenue Albert Dubout
16 000 véhicules/jour

Calendrier de mise en œuvre

2022

12 juin 2022

> Réouverture de la rue Guillaume Pellicier aux Arceaux.

27 juin 2022

> Fin du trafic de transit avenue Clemenceau.

> Fin du trafic de transit dans le tunnel de la Comédie ; accès réservé aux parkings Comédie et Triangle (1200 places) par le nouvel itinéraire : boulevard Berthelot, avenue de Maurin, rue Catalan, rue du Grand Saint-Jean, rue Guinier, boulevard Victor Hugo.

> Mise à double sens des boulevards Rabelais et d'Orient pour en faire une liaison inter-quartiers.

Été 2022

> Fin du trafic de transit rue Léon Blum à Antigone.

> Fin du trafic de transit avenue Albert Dubout ; début des travaux d'aménagement en voie apaisée avec une piste cyclable « Vélolignes ».

2024

> Mise en service de la nouvelle entrée au parking Comédie par l'avenue Frédéric Mistral. Accès facile depuis l'autoroute A709 par l'avenue Pierre Mendès-France, avenue Mermoz, allée de Montmorency.

> Extension de l'aire piétonne du centre-ville entre la place de la Comédie et la gare Saint-Roch.

> Boulevard Sarraill réservé à la circulation des riverains.

TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE VOIE RAPIDE ALBERT DUBOUT en une rue partagée et sécurisée sans trafic de transit et avec une « Véloligne ».
Livraison des aménagements définitifs : printemps 2023.

Et en parallèle un grand plan stratégique pour développer les transports en commun et le vélo

Avec en 2025

- ligne 5 de tramway ;
- extension de la ligne 1 vers la gare TGV Montpellier Sud de France ;
- 5 lignes de bustram, bus à haut niveau de service ;
- aménagement progressif du réseau express vélo « Vélolignes » de 235 km.

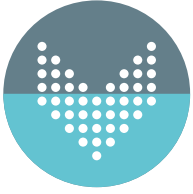


Installation progressive de la gratuité des transports en commun

Elle sera effective pour tous les habitants de la Métropole

Fin 2023





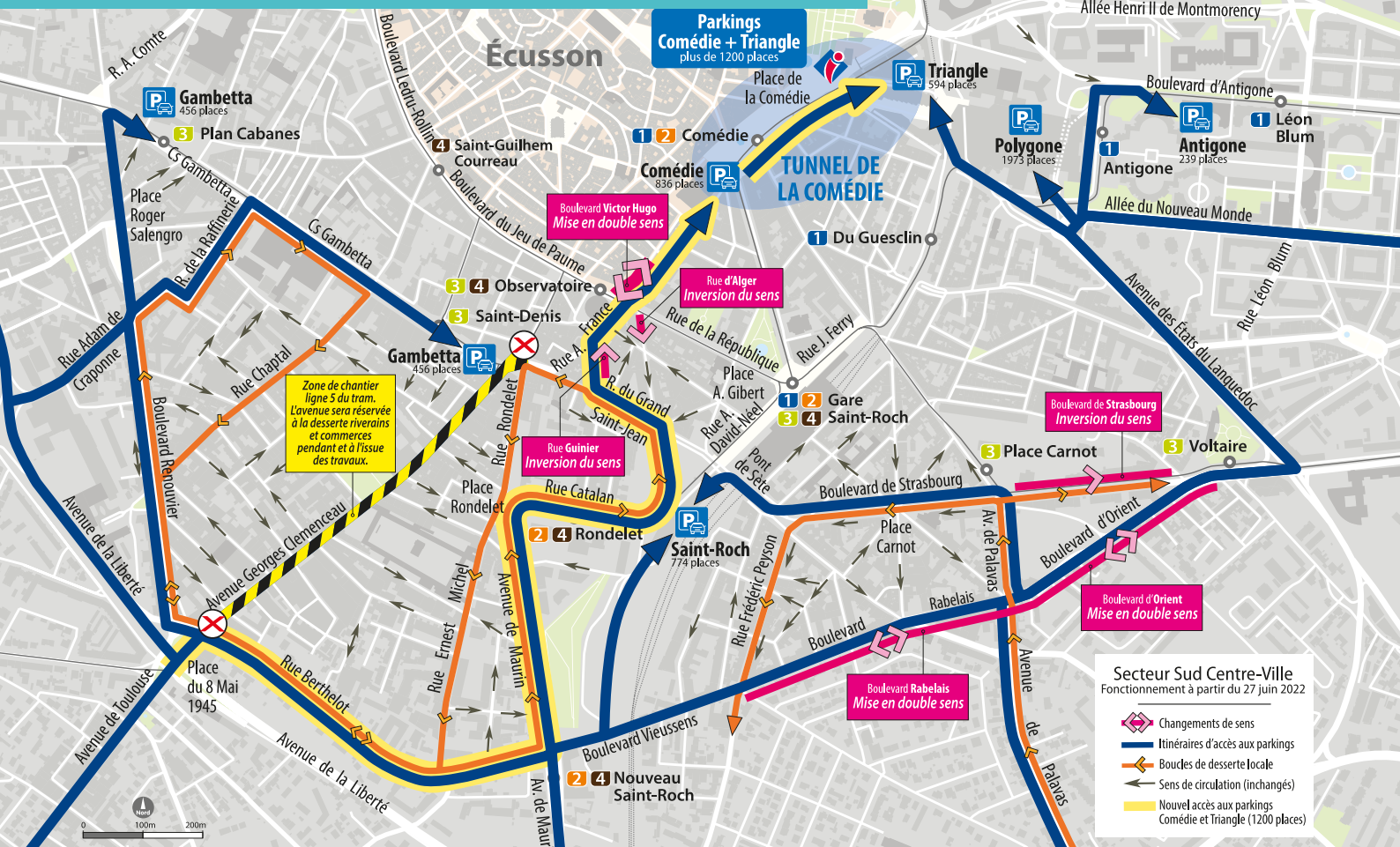
AVANT >>> Une circulation de transit qui asphyxiant inutilement le centre-ville et venait l'embouteiller

APRÈS >>> La circulation de transit sortie du centre-ville

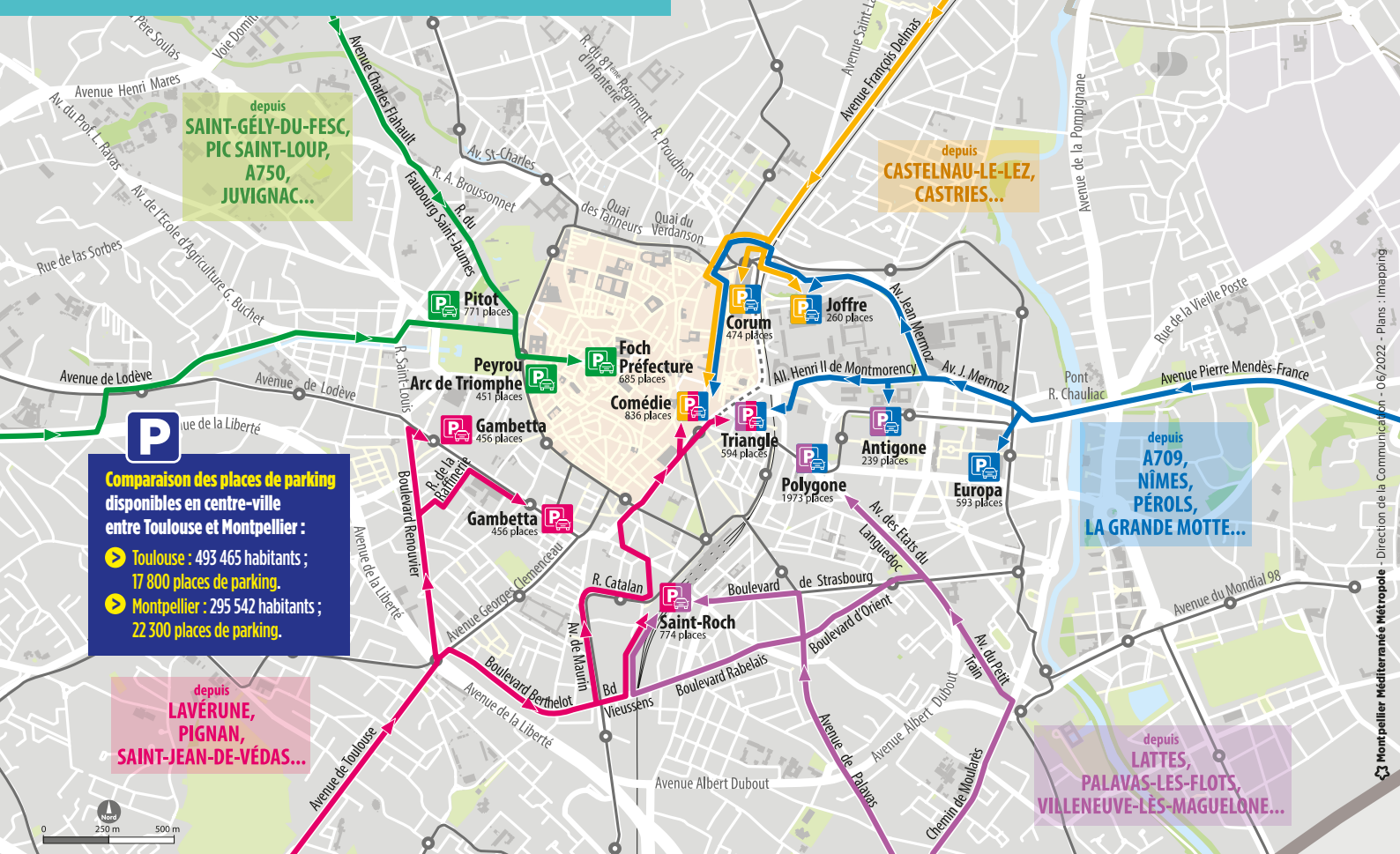


- 1 Fin du trafic de transit rue Saint-Louis ; elle devient une vélorue de l'anneau vélo qui fera le tour du centre-ville
- 2 Fin du trafic de transit avenue Clemenceau pour la ligne 5 de tramway
- 3 Fin du transit dans le tunnel de la Comédie qui est réservé à l'accès aux parkings Comédie et Triangle (1200 places)
- 4 Fin du trafic de transit rue Léon Blum afin de proposer une continuité piétonne au quartier Antigone
- 5 Transformation de l'avenue Albert Dubout en voie de desserte locale et Vélologne

ZOOM | Secteur sud du centre-ville : nouveau fonctionnement à partir du 27 juin 2022



ZOOM | Accès aux parkings du centre-ville réorganisés par axes



PLUS D'INFORMATIONS sur le plan de circulation avec des cartes détaillées par secteur et des exemples de parcours : montpellier.fr/plandecirculation

N° Vert **0 800 340 707**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.